Secrétariat général
Numéro 62-2023

Réf. : FS/SD/BM/NS

Paris, le 20 avril 2023

DÉCLARATION DE LA COMMISSION ÉXECUTIVE DU 20 AVRIL 2023

La commission exécutive confédérale, réunie ce jour, constate que le Conseil constitutionnel a rejeté une partie du PLFRSS mais validé les dispositions prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, l'accélération de la réforme Touraine sur la durée de cotisation et la fin des régimes spéciaux et de leurs spécificités.

La censure des articles considérés comme des cavaliers sociaux rend la réforme encore plus injuste. Parmi eux, toutes les dispositions de prévention et d'usure professionnelle dans le secteur privé et une disposition sur le droit au départ anticipé des fonctionnaires ayant accompli leurs services dans un emploi classé en catégorie active ou super-active pendant les dix années précédant leur titularisation. Pour l'ensemble des travailleurs, ce sera deux ans de plus !

Quelques jours après la promulgation de la loi sur les retraites, à laquelle Force ouvrière s'oppose et continue de s'opposer, que des millions de Français rejettent en manifestant massivement dans la rue depuis trois mois, les propos tenus par le président de la République ont démontré qu'il n'avait toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays.

La commission exécutive condamne les provocations et le mépris du Président de la République à l'égard des organisations syndicales et de l'ensemble de la population qui se mobilisent y compris par la grève, depuis le 19 janvier dans tous les secteurs d'activité en opposition à cette réforme des retraites, que ce soit par la promulgation précipitée de la loi dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril ou lors de ses prises de paroles désormais quotidiennes. Il n'y a pas de raison de tourner la page. Même si la loi est promulguée, elle ne doit pas être appliquée.

La colère est toujours intacte alors que l'exécutif tente de se relancer. Il n'y a pas d'apaisement et 100 jours n'y suffiront pas.

La commission exécutive confédérale appelle tous les syndicats FO à poursuivre des actions continues (grève, assemblées générales, informations des salariés et de la population), tous ses militants, adhérents, sympathisants et l'ensemble des salariés à rejoindre massivement la mobilisation pour faire entendre au gouvernement que cette loi doit être abandonnée.

La Commission exécutive appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation historique et sans précédent.